



Stage de Formation syndicale : Agir dans son école, son établissement

➔ Pourquoi participer à cette journée

Agir syndicalement quand on adhère à la CGT-Educ'Action 13.

Ce stage est organisé afin d'aider les syndiqué-e-s à faire valoir les droits syndicaux, à jouer un rôle dans la vie des établissements.

Contenu du stage :

- connaître les droits syndicaux et les faire vivre dans son école, son établissement, son service
- comprendre son syndicat et y prendre sa place
- les outils pour aider, défendre et mobiliser les collègues,
- tout savoir sur le fonctionnement du CA, des écoles
- La santé au travail (en présence d'un représentant CGT au CHSCT départemental)
- d'autres questions sont susceptibles d'être abordées selon vos demandes

Nous consacrerons également un temps particulier aux questions de carrière et à l'actualité de la « revalorisation salariale »

Lundi 3 octobre 2016

de 9 à 17h,

Lycée Victor Hugo, Marseille

(3, Boulevard Gustave Desplaces, 13003

A coté de la gare saint-Charles)

➔ Pourquoi participer à la formation syndicale

Cette journée est ouverte à tou-te-s les syndiqué-e-s ou personnels de l'éducation intéressé-e-s.

Pour y participer, il vous suffit de déposer au moins 48h à l'avance la convocation-mandat ci-jointe qui vous donne une autorisation d'absence de droit

**Signalez votre présence au stage et vos attentes
en vous inscrivant sur notre site**



CGT EDUC'ACTION 13
Syndicat Départemental de l'Education Nationale
des Bouches du Rhône
23 Bd Charles Nédelec -13003 Marseille
Tél. 04 91 62 74 30
E mail sdencgt13@wanadoo.fr
Site Internet : cgteducaix.ouvaton.org

Convocation

Nom-Prénom :
Etablissement :

Chère camarade,

Tu es invitéE à participer au **Conseil Syndical Départemental** consacré à la formation syndicale d'accueil de notre syndicat qui se tiendra :

Lundi 3 octobre 2016 de 9h à 17h

au lycée Victor Hugo,
(3, Boulevard Gustave Desplaces, 13003
A coté de la gare saint-Charles)

Contenu de la journée :

- connaître les droits syndicaux et les faire vivre dans son école, son établissement
- comprendre son syndicat et y prendre sa place
- les outils pour aider, défendre et mobiliser les collègues,
- tout savoir sur le fonctionnement du CA, des écoles
- Comprendre le déroulement de carrière, la « revalorisation salariale »
- La santé au travail

Fraternellement.

Pour la CGT-Educ'action 13

Les co-secrétaires

Emmanuel Arvois

Rémy Reynaud

Pascal Pons

La présente convocation vaut mandat en vue de solliciter l'autorisation légale d'absence prévue par l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982, modifié par le décret 2012-224 du 16 février 2012, relatif à l'exercice du droit syndical.